

Le Canal du Midi **PATRIMOINE MONDIAL**



Directions Régionales de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Préfet coordonnateur
pour le Canal des Deux Mers

www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr
www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

Les fondements du patrimoine mondial

Les sites du patrimoine mondial sont reconnus pour leur « valeur universelle exceptionnelle. »

L'idée de créer un dispositif international de protection du patrimoine est née du constat que sans le soutien d'autres pays, certains sites culturels ou naturels exceptionnels pourraient se détériorer, voire disparaître, souvent par manque de fonds ou d'expertise. Or la responsabilité de la protection du patrimoine mondial incombe à la communauté internationale toute entière.

Entrée en vigueur en 1975, la **Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel** associe le concept de conservation de la nature à celui de protection des sites culturels. Elle rappelle ainsi l'interaction entre l'être humain et la nature ainsi que la nécessité fondamentale de préserver l'équilibre entre les deux.

La force de la Convention du patrimoine mondial réside dans la création d'une **communauté internationale dont la vocation est la protection d'un patrimoine commun à l'ensemble des citoyens du monde**. Les États parties à la Convention* expriment ainsi un engagement commun dans la préservation de notre héritage pour les générations futures.

La convention

EN QUELQUES CHIFFRES

16 novembre 1972

adoption par la Conférence générale de l'UNESCO

27 juin 1975

ratification par la France

962 biens inscrits

dans le monde

38 biens en France

dont 3 naturels et 1 mixte (culturel et naturel)

* États parties = États qui ont ratifié la Convention

GRANDS STADES DE L'HISTOIRE DE LA TERRE

PÉRIODES SIGNIFICATIVES DE L'HISTOIRE HUMAINE



Stonehenge

CULTURE TRADITIONNELLE OU CIVILISATION



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture



Canal du Midi inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1996

PHÉNOMÈNE NATUREL OU AIRE DE BEAUTÉ NATURELLE EXCEPTIONNELLE

GÉNIE CRÉATEUR HUMAIN

ÉCHANGE D'INFLUENCES



Paris, rives de la Seine



Argentine, Presqu'île de Valdés

HABITAT NATUREL DE DIVERSITÉ BIOLOGIQUE



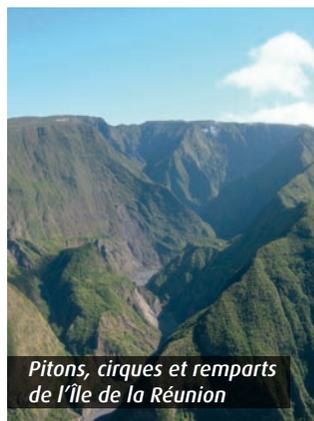
Mont St-Michel et sa baie

ŒUVRE D'UNE SIGNIFICATION UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE



Venise et sa lagune

INTERACTION HUMAINE AVEC L'ENVIRONNEMENT



Pitons, cirques et remparts de l'île de la Réunion

Un engagement de la France

L'inscription d'un site sur la Liste du patrimoine mondial ne constitue pas une finalité. Il ne s'agit pas seulement d'une reconnaissance mais également d'un engagement et d'une volonté affirmée des États parties d'assurer la gestion, la préservation et la transmission des biens du patrimoine mondial.

L'inscription engage la responsabilité des États vis-à-vis de la communauté internationale pour la préservation du bien inscrit. Ainsi implique-t-elle :

- > en priorité, de faire bénéficier le bien des **protections nationales** adéquates et d'établir un plan de gestion du bien ;
- > d'établir, selon un cycle de six ans, un **rapport périodique** sur son état de conservation ;
- > d'informer le comité des projets de **travaux les plus importants** pouvant affecter la valeur universelle exceptionnelle du bien.

Gestion et protection sont un processus continu auquel tous doivent participer : citoyens, autorités nationales et locales, gestionnaires de sites. Le Canal du Midi est un bien commun, témoignage de notre histoire, de notre culture, de notre identité. Sa protection ne relève pas seulement de mesures législatives mais dépend également de nos usages à tous.

ÉVOLUTION ÉCOLOGIQUE ET BIOLOGIQUE

LE CANAL DU MIDI : patrimoine pluriel et universel

Un patrimoine historique ...

> le témoignage de plus de trois siècles d'histoire



L'idée de relier l'océan Atlantique à la mer Méditerranée, pour éviter de contourner la péninsule Ibérique, a émergé à l'époque romaine. Le premier projet vraiment viable émane de Pierre-Paul Riquet, qui a imaginé une solution pour l'alimentation en eau du canal. Inauguré à la fin du XVII^e siècle, le Canal du Midi a ensuite fait l'objet de multiples améliorations à diverses époques, témoignant ainsi de plus de trois siècles d'histoire.

Un patrimoine scientifique ...

> la démonstration du génie créateur humain

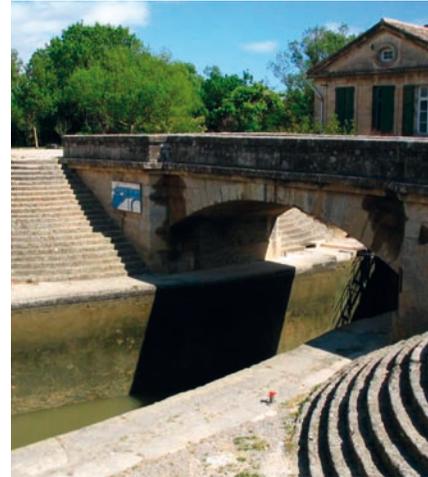
Le Canal du Midi est l'une des plus remarquables réalisations de la période moderne en matière d'ingénierie civile, associant innovation technologique et prouesse technique. À l'époque, la technique de construction des canaux est déjà maîtrisée, mais la dimension et la complexité du projet dépasse ce qui est alors connu. La maîtrise des relevés topographiques et de la cartographie est étonnante et l'invention de multiples solutions inédites traduit bien le génie du concepteur.

“ Certains biens du patrimoine culturel et naturel présentent un intérêt exceptionnel qui nécessite leur préservation en tant qu'élément du patrimoine mondial de l'humanité toute entière. ”

Extrait de la Convention du patrimoine mondial

Un patrimoine architectural ...

> une illustration de l'esthétisme architectural d'une époque



La créativité de l'ingénieur dans la conception de l'ouvrage se traduit par l'alliance de la technique et de l'esthétique. Par une recherche continue du perfectionnement, Vauban à la fin du XVII^e siècle, Pin au XVIII^e ou Maguès au XIX^e ont œuvré à l'amélioration du Canal en créant de nouveaux ouvrages parfaitement insérés dans le programme initial, prolongeant ainsi sa dimension monumentale.

La parfaite cohérence et l'harmonie entre les fonctions recherchées et les ouvrages construits sont un modèle d'équilibre légué par l'histoire.

Un patrimoine paysager ...

> un symbole d'harmonie parfaite entre l'ouvrage et l'environnement

Le Canal, ouvrage forgé par l'homme, est un paysage à part entière constitué de la voie d'eau et de ses berges arborées. Ses alignements somptueux permettent de le distinguer des autres éléments du paysage dans lequel il trace un sillon parfait. Les plantations du Canal du Midi témoignent en partie de cette recherche esthétique construite au fil des siècles pour former un écrin à l'œuvre de Riquet. Elles en accentuent la valeur et en font l'élément le plus marquant des territoires traversés. Elles lui confèrent une identité particulière d'une poésie remarquable au sein d'une diversité de paysages qu'elles modèlent en douceur.

Le Canal du Midi a été **le premier canal inscrit** sur la Liste du patrimoine mondial. Depuis 3 autres sont inscrits :

- > Les quatre ascenseurs du canal du Centre et leur site, La Louvière et Le Roeulx (Hainaut) en Belgique (1998)
- > Le Canal Rideau au Canada (2007)
- > Le Pont-canal et le canal de Pontcysyllte au Royaume-Uni (2009)



L'inscription du Canal

EN QUELQUES CHIFFRES

7 décembre 1996

Inscription du Canal du Midi au patrimoine mondial de l'UNESCO

360 km de bien inscrit

104 communes constituant la zone tampon (2 000 km²)

328 ouvrages écluses, ponts, aqueducs, tunnels...



“ La création du Canal du Languedoc fut une inspiration sublime. La source s'en perdait dans le creux des rochers et sur le sommet des montagnes. Vous le savez, notre canal ne doit pas son origine à un fleuve ou à une rivière, il peut hardiment avouer son illustre paternité, celle du génie de l'homme qui le créa et le fit couler paisible et glorieux au sein d'une contrée qu'il rendit grande et prospère. ”

Extrait du discours prononcé par M. Massol, maire par intérim de Toulouse, à l'inauguration de la statue de Riquet (20 septembre 1853).

Une évolution dans la perception de l'ouvrage

Conçu pour faciliter le transport de marchandises, le Canal du Midi a assuré ses fonctions sans discontinuer durant plus de trois siècles. Le projet de modernisation de l'ouvrage, pensé dès la fin du XIX^e siècle, pour assurer une capacité fluviale supplémentaire, puis son abandon en 1990, traduit une réelle rupture dans la perception du Canal et expriment le renoncement à transformer un héritage. La vocation commerciale du Canal disparaît peu à peu et la prise de conscience de la nécessité de protéger l'œuvre de Riquet émerge rapidement.

La démarche d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial a permis de traduire cette évolution de la perception du Canal, non plus comme un ouvrage à vocation commerciale, mais comme un patrimoine à part entière.

La reconnaissance d'une valeur universelle

L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO constitue une reconnaissance internationale de la valeur du bien, de la nécessité de le préserver et de le transmettre aux générations futures.

Témoignage vivant de notre culture, élément marquant de nos territoires, le Canal du Midi est reconnu en tant que patrimoine, non plus seulement de la France, mais de l'humanité.

Description du bien inscrit

L'inscription du Canal du Midi au patrimoine mondial correspond à la voie d'eau et à une « zone tampon » constituée des 104 communes traversées par le Canal. Afin d'assurer une meilleure protection du bien inscrit, cette aire entourant le Canal doit faire l'objet de mesures de préservation et de gestion appropriées.

Le Canal du Midi est géré par un établissement public, Voies Navigables de France.

LE CANAL DU MIDI : enjeu d'une économie touristique durable

Un attrait touristique reconnu

Le Canal du Midi est un patrimoine vivant, toujours en fonctionnement. Le potentiel économique, essentiellement tourné aujourd'hui vers le tourisme, se traduit par des usages nouveaux (navigation de plaisance, randonnées, etc.). Le Canal est synonyme de lenteur, de douceur. Il invite à la nonchalance et séduit pour ses ambiances d'eau calme, sa voûte végétale, ses « vieilles pierres ». Ces caractéristiques constituent tout l'attrait du Canal pour les visiteurs. Or, préserver ces ambiances suppose la restauration de l'ouvrage lui-même et la protection des paysages naturels ou agricoles qui l'entourent.

Une nécessité de protection pour une gestion durable

Transmettre un patrimoine signifie préserver et conserver son intégrité et son authenticité. L'enjeu n'est pas d'opposer protection et développement, mais bien de penser et de concevoir collégalement un mode de gestion durable des biens inscrits.

Une gestion moderne du Canal et de ses abords doit être au service de sa vocation actuelle, tout en respectant le legs de l'histoire.

Un maillon de l'attractivité territoriale

Le Canal des Deux Mers est un trait d'union entre les différents territoires traversés. La diversité des paysages allant de la Méditerranée à l'Atlantique et le passage d'un climat à un autre permettent aux voyageurs de découvrir de façon progressive les différentes identités territoriales et historiques qui caractérisent le grand Sud-Ouest. De plus, il fait partie d'un ensemble de sites remarquables qui ponctuent le territoire régional et il participe à une offre touristique et patrimoniale diversifiée et de qualité. Le Canal constitue en cela un élément majeur de l'attractivité territoriale.

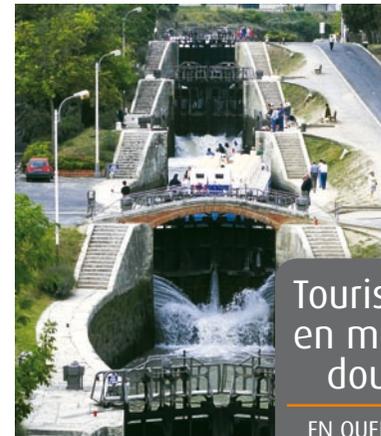
Tourisme
fluvial
STATISTIQUES

+ 10 % de fréquentation chaque année entre 1996 et 2000 (*statistiques VNF*)

10 000 passages par an à l'écluse d'Argens (*comptages VNF 2011*)

21 € dépense quotidienne moyenne d'un touriste navigant, hors location (*enquête VNF 2009*)

28 % du marché national (*statistiques VNF*)



Tourisme
en mode
doux
EN QUELQUES
CHIFFRES

Près de 1,5 M de visiteurs
(touristes, excursionnistes, population locale)

70 € dépense quotidienne moyenne
d'un touriste itinérant (*enquête VNF 2010*)



Les biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial dans le GRAND SUD-OUEST



DREAL Languedoc-Roussillon
Service Biodiversité, Eau et Paysage
Unité Paysage et Aires Protégées
520 allée Henri II de Montmorency
34064 Montpellier - CS 69007 - Cedex 02
Tél. 33(0)4 34 46 64 00
Fax. 33(0)4 34 46 63 64

DREAL Midi-Pyrénées
Service des Territoires, de l'Aménagement, de l'Energie
et du Logement Division Territoire, Sites et Paysages
1 rue de la Cité administrative
31074 Toulouse Cedex 9
Tél. 33(0)5 61 58 50 00
Fax. 33(0)5 61 58 54 48



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Canal du Midi
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 1996



Les sites classés sont
identifiables grâce à leur
idéogramme qui représente
l'obturateur d'un appareil
photo. Il symbolise la
qualité de ces espaces et
le devoir de respecter la
beauté de nos paysages.